

# Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons des modifications suivantes apportées au Compartiment JPMorgan Investment Funds - Japan Select Equity Fund, dans lequel vous détenez des actions :

- Modification de l'objectif et de la politique d'investissement de votre compartiment afin de refléter son nouveau biais en faveur de l'investissement dans des entreprises japonaises à caractère durable ainsi que certains autres changements tels que décrits à la page suivante ; et
- Modification de la dénomination du compartiment, renommé JPMorgan Investment Funds – Japan Sustainable Equity Fund.

Vous trouverez ci-après et aux pages suivantes des informations plus détaillées concernant ces modifications, y compris leurs motifs et calendrier. Veuillez prendre connaissance de ces informations importantes. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local. **Vous disposez de trois options, exposées ci-après.**



Jacques Elvinger *Pour le Conseil d'administration*

## Modifications apportées au prospectus – ordres acceptés jusqu'au 18 novembre 2020 à 14 h 30 (CET)

### VOS OPTIONS

- 1 Si vous acceptez ces modifications**, aucune action n'est requise de votre part.
- 2 Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.
- 3 Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

### LES MODIFICATIONS

**Date d'entrée en vigueur**  
19 novembre 2020

**Date limite de réception des ordres de conversion/rachat**  
18 novembre 2020 à 14 h 30 (CET)

LA SICAV

**Nom** JPMorgan Investment Funds

**Forme juridique** SICAV

**Type de fonds** OPCVM

**Siège social**

6, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg, Luxembourg

**Téléphone** +352 3410-1

**Fax** +352 2452 9755

**Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)** B 49 663

**Société de gestion** JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

**Nous vous invitons à passer les options 2 et 3 en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.**

**Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée**, sous réserve que vos ordres de transaction nous parviennent avant la date limite.

## JPMorgan Investment Funds - Japan Select Equity Fund

### Motif des changements

Le Conseil estime que recentrer la principale exposition du compartiment en faveur des entreprises japonaises à caractère durable dotées d'un potentiel de croissance pourrait améliorer ses revenus potentiels, tout en servant les meilleurs intérêts des actionnaires.

Un certain nombre de changements vont par conséquent être apportés à la description du compartiment. Ils sont détaillés dans le prospectus ainsi que ci-dessous :

- l'objectif et la politique d'investissement du compartiment seront modifiés et préciseront que les investissements se feront principalement dans les entreprises japonaises à caractère durable, telles qu'identifiées par le Gestionnaire financier, et non plus dans les entreprises japonaises au sens large ;
- l'approche d'investissement sera mise à jour et précisera désormais que le Gestionnaire financier adoptera une approche basée sur de fortes convictions afin de déceler les meilleures idées d'investissement et cherchera à investir dans des entreprises de haute qualité dotées d'un potentiel de croissance ;
- le Gestionnaire financier disposera d'une plus grande latitude pour s'écarter, à son entière discrétion, des titres, pondérations et caractéristiques de risque de l'indice de référence, et la déclaration relative aux similitudes par rapport à l'indice de référence sera donc modifiée en conséquence ;
- le compartiment ne procédera plus à aucun prêt de titres, et la référence en ce sens sera donc supprimée ;
- une flexibilité d'investissement sera introduite afin de permettre les investissements dans des petites capitalisations. En conséquence, la section relative aux principaux risques comprendra désormais le risque lié aux petites entreprises et le risque de liquidité.

Le compartiment sera renommé JPMorgan Investment Funds – Japan Sustainable Equity Fund afin de refléter les modifications ci-dessus, et le profil de l'investisseur sera mis à jour en conséquence.

Le portefeuille du compartiment sera rééquilibré à la suite des modifications, et les coûts exceptionnels liés à celles-ci seront pris en charge par votre compartiment.

**Niveau de risque/rendement** *SRRI inchangé*

**Niveau de commission** *inchangé*

**Les modifications** *sont indiquées en gras et en italique*

#### AVANT

##### Nom du Compartiment

JPMorgan Investment Funds - Japan Select Equity Fund

##### Objectif

Offrir un rendement supérieur à celui généré par le marché actions japonais en investissant essentiellement dans des sociétés japonaises.

##### Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.

#### APRES

##### Nom du Compartiment

JPMorgan Investment Funds - Japan **Sustainable** Equity Fund

##### Objectif

***Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des Sociétés japonaises à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent. Les Sociétés à caractère durable sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et environnementales (caractéristiques durables).***

##### Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- ***Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.***

- *Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.*
- *Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.*

### Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré de manière active. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manœuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

### Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré de manière active. *Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.*

*Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.*

### Approche ESG

ESG intégré

### Approche ESG

Best in Class

### Principale exposition

Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées au Japon ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

### Principale exposition

*Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de Sociétés à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent, domiciliées au Japon ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le reste des actifs peut être investi dans des actions de sociétés considérées comme moins durables que celles décrites ci-avant. Les Sociétés à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.*

### Techniques et instruments

Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

### Sera supprimé

### Principaux risques

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

|                      |         |
|----------------------|---------|
| Techniques           | Titres  |
| Concentration        | Actions |
| Couverture de risque |         |

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

|        |        |
|--------|--------|
| Devise | Marché |
|--------|--------|

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

|   |   |  |
|---|---|--|
| Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent. | Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer. | Non-réalisation de l'objectif du Compartiment. |
|---|---|--|

### Principaux risques

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

|                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| Techniques           | Titres                     |
| Concentration        | Actions                    |
| Couverture de risque | <u>Petites entreprises</u> |

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

|        |        |                  |
|--------|--------|------------------|
| Devise | Marché | <u>Liquidité</u> |
|--------|--------|------------------|

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

|   |   |  |
|---|---|--|
| Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent. | Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer. | Non-réalisation de l'objectif du Compartiment. |
|---|---|--|

---

**Profil de l'investisseur**

Investisseur possédant ou non des connaissances financières de base, qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions japonais ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

**Profil de l'investisseur**

Investisseur possédant ou non des connaissances financières de base, qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions japonais ;
  - **recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;**
  - envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.
- 

**Dates clés****12 octobre 2020**

Début de la période de conversion/rachat sans frais.

**18 novembre 2020 à 14 h 30 (CET)**

Fin de la période de conversion/rachat sans frais.

**19 novembre 2020**

Entrée en vigueur des modifications.

*Les modifications sont apportées au prospectus ou au Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) concerné, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu). A l'instar de tout investissement dans la SICAV, il convient de comprendre et de garder en mémoire le(s) DICI concerné(s). Veuillez noter qu'à l'exception des périodes au cours desquelles les commissions de conversion et de rachat ne sont pas facturées, toutes les autres conditions et restrictions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, restent d'application.*

*Veuillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: [www.jpmorganassetmanagement.com](http://www.jpmorganassetmanagement.com).*